

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (1980)  
**Heft:** 571

**Artikel:** Effritement ou pluralisme  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1022648>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Effritement ou pluralisme

L'aviez-vous noté, dans le déluge de résultats divers enregistrés après le dernier week-end de consultations populaires: à Berne on procédait il y a dix jours à des élections communales. Le sujet mérite quelques commentaires. Pas parce qu'il s'agit de la Ville fédérale, mais parce que les urnes bernoises permettent de mettre en lumière des données politiques qui se retrouvent pratiquement dans la Suisse entière.

A Berne donc, les sept sièges du Conseil de ville sont répartis selon le système proportionnel, sans apparemment et sans quorum limitant l'accès à ces conseils.

Il y avait cette année, comme il y a quatre ans du reste, treize listes en compétition pour le Conseil de ville où 1,25% des suffrages permettent d'avoir un élu.

Dix partis étaient représentés dans l'ancien conseil et ils le seront aussi dans le nouveau, mais l'effritement constant des trois principaux partis traditionnels, les socialistes, les radicaux et les démocrates du centre (autrefois Parti conservateur puis Parti bourgeois) semble stoppé. Pour ces formations, il était temps! Depuis l'adoption de la proportionnelle, en 1895, le Parti radical a subi une forte érosion et depuis 1935 il occupe moins d'un quart des sièges. Actuellement, l'UDC tient un bon dixième des sièges, mais il a un élu de moins que le Parti conservateur en 1915. Quant au Parti socialiste, qui approchait ou dépassait la majorité absolue de 1915 à 1943, il n'a plus, depuis 1976, qu'un effectif parlementaire correspondant à celui de 1905...

Parmi les partis confessionnels, un nouveau venu s'est annoncé sans obtenir d'élu: l'Union démocratique confédérale, créée en août 1975 dans les cantons de Zurich, de Berne et de Vaud. Les deux formations confessionnelles ayant pignon sur rue, le PDC (5 élus) et le Parti évangélique populaire (4 élus) ont, elles, couché sur leurs positions.

Il faut s'arrêter au score des socialistes et surtout à leur position sur l'échiquier bernois à travers les décennies. Il fut un temps où la droite s'atomisait régulièrement en plusieurs formations, toutes plus ou moins conservatrices, mais toutes revendiquant une identité propre. Face à cet éparpillement des forces bourgeoises, le parti socialiste, nettement dominant à gauche, jouait de sa force et de son «monopole idéologique». Aujourd'hui, renversement de tendances: on constate que le front des droites s'est stabilisé et que la contestation s'exprime vigoureusement à gauche: lors des dernières élections par exemple, si le Parti du travail et le PSO n'ont engrangé que quelques fractions de pourcent, les POCH et l'Alternative démocratique ont progressé, avec respectivement deux et trois élus.

Pas plus qu'ailleurs ni cet effritement des formations traditionnelles ni cette nouvelle pluralité des organisations de gauche n'ont un effet stimulant sur la participation: fin novembre, celle-ci plafonnait péniblement à 42,25%, faisant la part belle aux abstentionnistes. Cette désaffection manifeste du corps électoral est d'autant plus marquante que par ailleurs les référendums se multiplient à chaque occasion, témoins d'un mécontentement diffus qui pourrait trouver à l'avenir d'autres exutoires.

REÇU ET LU

### Neuchâtel: une deuxième voix

Une lueur de pluralisme dans la presse destinée aux lecteurs neuchâtelois? C'est ce que promet en tout cas l'éditeur Gessler de Colombier («Le Courrier du Vignoble») qui, avec «Le Courrier de Neuchâtel», vient provoquer sur son terrain la toute-puissante, monopolistique et ultra-conservatrice «Feuille d'Avis de Neuchâtel» dont l'imprimerie sort également le «Bulletin officiel de la ville de Neuchâtel» qui paraît toutes les semaines. Deux hebdomadaires gratuits pour les Neuchâtelois: les annonceurs vont au-devant de choix déchirants.

— L'Union suisse des journalistes, section de la Fédération suisse des services publics (VPOD) profite de son dixième anniversaire pour tenter de se profiler un peu mieux auprès d'un public plus large que les militants qui lui sont proches: c'est la publication d'un «magazine» spécialisé dans la radiographie du monde des médias, «Klartext» (adresse utile: c. p. 35, 4009 Bâle) et dont le premier numéro reprend en les résumant toutes les «affaires» qui ont éclaté ces derniers temps en Suisse

Coire possède un théâtre municipal qui entretient sa propre troupe. La saison 1979/1980: sept «premières» et 134 représentations, à Coire mais aussi dans diverses localités des Grisons. Là comme ailleurs on parle gros sous en matière théâtrale: côté salaires des comédiens, cela donne, à Coire, 1400 francs par mois pour un «débutant» et 2300 francs par la suite, au maximum. Le «Bündner Zeitung» publiait récemment un tableau comparant les salaires dans cinq autres théâtres de Suisse allemande. Pour les «débutants», cela allait de 1500 francs (Théâtre Bièche-Soleure) à 1800 francs (Théâtre am Neumarkt, Zurich); les «maximums» répertoriés: de 2700 francs (Théâtre municipal de Lucerne) à 3300 francs (Théâtre Bièche-Soleure). Et puisque nous en sommes, une fois n'est pas coutume, à parler théâtre: avez-vous réalisé que «La Nuit des Rois» actuellement au programme du Théâtre Kléber-Méleau (Renens/Lausanne) ne sera jouée que jusqu'au 15 décembre? Shakespeare, cadeau de Noël, pour changer (location: tél. 021 25 84 00).

allemande, du «Tages Anzeiger» aux «LNN» — une note plus originale, celle qui cerne la crise qui vient de secouer le bureau Cortesi à Bièche, agence de presse éditrice, entre autres, de l'hebdo bilingue «Biel/Bièche», et dont une dizaine de journalistes viennent de démissionner, pour cause de divergences autant d'ordre politique que rédactionnel avec les responsables de l'entreprise.